

# LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 26 Germinal, an VIII.



*Arrivée du ci-devant duc de Berry à Vienne. — Efforts du ministre d'Espagne à Vienne pour rétablir la paix entre la France & l'Empereur. — Lettre de Paul I<sup>er</sup>. au régiment des grenadiers de Bourbon. — Prières ordonnées par la cour de Vienne pour la paix. — Discours du citoyen Bugnot, préfet de la Seine-Inférieure. — Nouvelles diverses.*

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n<sup>o</sup>. 425, butte des Moulins, à Paris.

## HONGRIE.

De Semlin, le 22 mars (1<sup>er</sup> germinal).

On apprend de Belgrade que les difficultés qui s'étoient élevées entre Passwan-Oglou & les pachas de Nissa & de Belgrade, sont entièrement levées, depuis que ces derniers ont promis d'exécuter les conditions qui leur ont été imposées par Oglou. Il paroît cependant que les deux partis ne se fient pas l'un à l'autre; car ils ont, pour leur sûreté, formé deux corps d'observation de 1000 hommes chacun. Le premier est campé vers le fleuve Morava, & le second dans les environs de Pararkin.

Le 16 de ce mois, le pacha de Belgrade a reçu un tartare de Constantinople, qui lui a apporté la nouvelle de la convention conclue entre le grand-visir & le général Kléber pour l'évacuation de l'Égypte.

L'ambassadeur turc à Londres est rappelé; son successeur est déjà en route. On croit qu'un pareil changement aura lieu pour celui près la cour de Vienne.

## AUTRICHE.

De Vienne le 30 mars (9 germinal).

Le ci-devant duc de Berry est arrivé ici le 25 de ce mois; il est descendu chez lord Minto, ambassadeur d'Angleterre, où on lui avoit préparé un appartement. Le 28, il eut une audience particulière de l'empereur, à qui il fut présenté par lord Minto. M. de Kolitchef, ambassadeur de Russie, lui a fait aussi le plus grand accueil.

M. le chevalier de Boulogny, ci-devant ministre d'Espagne à Constantinople, est toujours ici. Il fait tous ses efforts avec l'ambassadeur d'Espagne pour rétablir, par le canal de l'ambassadeur turc, la bonne intelligence entre la France & la Porte. On prétend que ce dernier a déclaré que son gouvernement n'accepteroit aucunes propositions de

paix qui lui seroient faites par une cour qui se montre si partielle pour la France. On ajoute que notre cour a répondu au ministre d'Espagne qui avoit aussi fait des propositions de paix, que jamais elle ne se sépareroit de l'Angleterre; qu'elle ne consentiroit à une suspension d'armes qu'autant que le gouvernement français accepteroit la proposition faite à Lille par le lord Malmesbury, de mettre en dépôt, pendant trois ans, quatre places fortes pour garant de la solidité du nouveau gouvernement.

Malgré toutes les probabilités de la guerre, des prières pour la paix ont été ordonnées; elles commenceront samedi prochain (5 avril) dans toutes les églises de Vienne, & se feront aussi dans toutes les autres églises des provinces autrichiennes.

Les papiers d'état ont éprouvé depuis quelques jours une hausse de 4 pour 100. On en ignore le motif.

Suivant ce qu'on apprend, l'archiduc de Milan partira la semaine prochaine pour l'armée du Rhin.

Le duc d'Albert est parti hier pour aller au-devant de l'archiduc Charles, qui est attendu après-demain dans cette capitale.

Dans la nuit du 26 au 27, il est encore parti d'ici un gros transport d'artillerie & de munitions pour l'Italie.

Le général Frölich est parti pour Gratz, sa patrie.

On assure que l'ambassadeur turc a eu avant-hier une conférence avec l'interprète de la chancellerie d'état, & qu'il est parti pour Triest avec beaucoup d'argent. Comme il n'a point pris congé de la cour, on croit qu'il sera de retour sous peu. Quelques personnes prétendent qu'il se rend à Trieste pour appaiser l'équipage d'un vaisseau de sa nation arrivé dans ce port, & qui s'est porté à quelques excès faute de paie.

M. le comte de Westphalen, ministre de S. M. près des cours de Trèves & de Cologne & près du cercle de Westphalie, se rendra, dit-on, à Pétersbourg, où il remplacera le comte de Cobenzel en qualité d'ambassadeur.

L'électeur de Cologne est attendu dans cette résidence.

## A L L E M A G N E.

D'Augbourg, le 4 avril (14 germinal).

Le ci-devant prince de Condé est allé à Vienne. Il se confirme que les troupes suisses à la solde de l'Angleterre seront sous le commandement de ce prince.

Peu de jours avant que le corps de Condé apprît qu'il étoit à la solde de l'Angleterre, le régiment des grenadiers de



Bourbon reçut de l'empereur de Russie cinq nouveaux drapeaux avec la lettre suivante :

« Nous, par la grace de Dieu, Paul 1<sup>er</sup>, empereur & autocrate de toutes les Russies, à notre régiment des grenadiers de Bourbon; vu les services à nous rendus dans les combats près de Constance, où votre courage & votre intrépidité ont enlevé un drapeau à l'ennemi, il nous a plu de vous gratifier de drapeaux nouveaux en témoignage de notre bienveillance; & pour perpétuer le souvenir de vos hauts faits, sur ces drapeaux est marquée l'action qui vous mérite une distinction pareille. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte & digne garde. Donnè dans notre capitale de St.-Petersbourg le 10 février 1800 ».

Sur les drapeaux est écrit d'un côté : *Dieu soit avec vous*; & de l'autre : *La Providence*, avec cette inscription : *Pris sur les Français*, &c.

La bénédiction de ces nouveaux drapeaux a eu lieu le 25 mars avec beaucoup de solennité.

*De Hanau, le 7 avril (17 germinal).*

Hier notre prince héréditaire est revenu de Cassel, où il étoit allé il y a quelques jours, après la réception d'une estafette.

Il y a beaucoup de négocians français à la foire de Francfort, qui est très-mauvaise.

Quelques momens après le départ du roi de Prusse pour Pottsdam, le ministre d'état & général de cavalerie, comte de Schultenburg, a reçu un billet de S. M., dans lequel elle lui témoignoit sa satisfaction. Elle y avoit joint une tabatière d'or enrichie de diamans, d'une très-grande valeur.

L'archiduc Charles est arrivé à Vienne le 1<sup>er</sup> avril.

#### ANGLETERRE.

*De Londres, le 8 avril (18 germinal).*

Les 5 pour  $\frac{0}{100}$  consol.,  $64 \frac{1}{8} \frac{1}{4}$ . — Réduits,  $67 \frac{1}{8} \frac{1}{2} \frac{1}{5}$ . — 4 pour  $\frac{0}{100}$ ,  $80 \frac{3}{8}$ . — 5 pour  $\frac{0}{100}$ ,  $98 \frac{1}{8} \frac{1}{4}$ . — Nouveaux 5 pour  $\frac{0}{100}$ ,  $95 \frac{1}{2}$ . — Longues annuités,  $18 \frac{1}{2} \frac{3}{8}$ . — 5 pour  $\frac{0}{100}$  irlandais,  $95, 97 \frac{1}{2}$ . — *Omnium*,  $5 \frac{1}{4} \frac{1}{2} \frac{1}{4}$ .

Prix de la farine, par sac de cinq boisseaux ou 280 livres. — 1<sup>re</sup> qualité, 95 schellings. — 2<sup>e</sup> qualité, 90 à 95 schel. — 3<sup>e</sup> qualité, 80 à 88 schel. — Méteil, 1<sup>re</sup> qualité, 24 à 26 schel.; commun, 18 à 20 schel.

Prix du sucre le cent, 77 schel., 1 s. 6 den.

La nuit dernière, M. Dawas, messager d'état, a été expédié pour l'Irlande, avec le résultat du conseil tenu à Saint-James.

C'est aujourd'hui que doit s'ouvrir dans la chambre des communes d'Angleterre la discussion des articles de l'union législative avec l'Irlande, & sur-tout de celui qui concerne l'administration de cent membres irlandais dans la chambre.

On raisonne beaucoup sur l'objet de l'expédition que le gouvernement projette, & dont les préparatifs se continuent avec autant d'activité que de mystère sur leur objet. Nos politiques de café prétendent qu'on veut tenter une nouvelle invasion en Hollande, qu'un corps russe y arrivera par terre avec un corps de troupes hanovriennes, tandis que les russes qui sont à Jersey & Guernesey seront embarqués pour se porter avec les nôtres sur un autre point. Cette idée ne mérite pas trop d'être réfutée. D'abord le peu de succès de notre première tentative sur la Hollande, de concert avec les russes, doit avoir un peu dégoûté le mi-

nistère d'en essayer une seconde; d'un autre côté, pour employer les troupes hanovriennes à une expédition hostile, il faudroit enfreindre le traité de neutralité avec le nord de l'Allemagne, traité dans lequel l'électeur de Hanovre est compris; pour tout cela il faudroit être d'accord avec le roi de Prusse, & qu'il renonçât lui-même à sa neutralité, ce qui est certainement sans vraisemblance. Il est bien plus naturel de supposer qu'on se propose une descente sur quelque point des côtes de France; mais la Vendée étant entièrement pacifiée; il est difficile de conjecturer sur quel point de cette République on peut espérer de tenter une expédition, dont le succès même ne peut dédommager des fraix énormes qu'elle coûteroit. On parle d'y employer le corps de Condé, pris récemment à notre solde; mais en ce cas l'exécution d'un tel projet seroit bien éloignée, puisque ce corps est encore au cœur de l'Allemagne, ce qui ne s'accorde pas avec la célérité qu'on paroît mettre dans les dispositions qu'on fait dans plusieurs ports, et qui paroissent indiquer un plan prêt à être mis à exécution.

On écrit de Cork, en date du 12 germinal, que la brigade, sous les ordres du général Mackenzie, qui s'étoit rendue à Cowe pour s'y embarquer, devant faire partie de l'expédition, a reçu ordre de retourner à Dublin.

Suivant une lettre de Dublin, en date du 15 germinal, les deux chambres du parlement doivent se rassembler le 20. On croit que le lord lieutenant doit se rendre lui-même à la chambre des pairs pour y notifier la sanction royale donnée à plusieurs Bills.

Le 9, dans la nuit, M. le secrétaire Cook a fait voile pour l'Angleterre, d'après l'arrivée d'un message particulier.

Des troubles survenus à Perth & en Ecosse ont forcé l'autorité à avoir recours à la force militaire.

Le *corn exchange* vient de recevoir avis que le roi de Prusse avoit défendu d'exporter des bleds des ports de la Poméranie prussienne & de la Frise orientale.

Les lords de l'Amirauté viennent de distribuer 150 guinées de récompense à quelques pêcheurs de Winterson, dans le comté de Norfolk, qui, avec autant d'humanité que de courage, ont exposé leur vie pour sauver l'équipage de la canonnière *le Masuff*, qui avoit échoué sur la côte. Plus de trente hommes, composant presque tout l'équipage de ce bâtiment, ont été sauvés.

Le 1<sup>er</sup> de ce mois, un globe de feu, très-extraordinaire par son volume & son éclat, tomba près de l'église de Burnstead, dans le comté d'Essex. En descendant, il faisoit un sifflement aigu, comme celui d'un feu rouge qu'on plongeroit dans l'eau; en arrivant à terre, il y entra avec une explosion aussi forte que celle d'un gros canon. La direction étoit du sud-ouest. & pendant son passage l'horizon fut éclairé comme en plein jour. Les habitans des environs furent extrêmement alarmés; une jeune fille se trouva près de l'endroit où le globe tomba & faillit à s'évanouir de peur.

Tous les papiers de lord Keith ayant été brûlés dans l'incendie de *la Reine-Charlotte*, cet événement retardera peut-être ses opérations, jusqu'à ce qu'il ait reçu d'ici le double de ses instructions.

La prise faite par *le Thésée* d'un vaisseau sorti d'Alexandrie pour se rendre en France, sur lequel se trouvoit le général Menou (& non Desaix) & cent cinquante Français, a eu lieu le 18 janvier (28 nivose), huit jours avant la signature de la convention conclue entre le général Kléber & le grand-visir.



## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Toulouse, le 18 germinal.*

Le marché d'hier a été parfaitement tranquille ; la circulation se rétablit. Il est arrivé à la halle beaucoup de bled des communes voisines.

Avant-hier matin, le préfet a visité les prisons & a accueilli toutes les réclamations avec cette douceur compatissante qu'on doit même au malheur mérité.

Le citoyen Lamagdeleine, commissaire du gouvernement près la ci-devant administration centrale de la Haute-Garonne, nommé préfet du département de l'Orne, est parti avant-hier matin pour se rendre à sa destination. Une maladie assez grave avoit différé son départ.

*De Strasbourg, le 22 germinal.*

Le général Moreau est reparti d'ici pour Bâle.

On avoit répandu ici le bruit que l'armée devoit passer le Rhin & ouvrir la campagne ; mais il y a eu, dit-on, de nouveau contre-ordre. On assure même que la paix est sur le point d'être conclue ; & on cite à l'appui de cette assertion une lettre qu'on dit avoir été écrite par un conseiller d'état à un de ses amis en cette ville, dans laquelle il dit que les préliminaires de la paix ne tarderont pas à être signés. Cependant les nouvelles d'Allemagne sont en contradiction avec ces bruits : elles assurent, au contraire, que le général Kray a reçu l'ordre d'ouvrir la campagne. Quoi qu'il en soit, il est probable que la grande question de la paix ou de la guerre sera décidée sous peu de jours.

*De Rouen, le 18 germinal.*

Le préfet de ce département, le citoyen Beugnot, n'a point fait de proclamation à son département ; mais lors de son installation, il a adressé le discours suivant aux administrateurs qu'il remplaçoit.

On y voit combien il est toujours facile au véritable esprit de dire des choses neuves sur les sujets même qui paroissent usés.

Citoyens administrateurs, un nouveau système d'administration remet dans les mains d'un seul magistrat les pouvoirs que vous exercez, & c'est à moi que le gouvernement a confié cette importante mission.

Je viens remplir les intentions bien connues du premier consul. Il aspire à tout ce qui est grand, tout ce qui est bon, & il veut dès-à-présent l'ordre, la tranquillité au-dedans, & la paix au-dehors.

Le tems des promesses, des illusions, des chimères oratoires est passé. Il s'agit d'exécuter une lois ce qu'on a si souvent promis.

Je me garderai bien de vous parler, en débutant, de richesses d'abondance, de bonheur, & de vous les montrer sortant sans efforts du nouvel ordre des choses ; la prospérité publique ne se donne pas à si bon marché, & il est plus aisé de la vanter que de l'atteindre.

Mais je dirai aux sages habitants du département de la Seine-Inférieure : l'apposte au milieu de vous l'amour du devoir, beaucoup de bonne volonté, quelque expérience ; travaillons de concert ; travaillons lentement, mais sans relâche, à sonder les plaies que la révolution a faites. Jugeons des remèdes avec sagesse ; appliquons-les avec discernement.

Ainsi je préparerai des succès au tems ; je prévoirai les chocs violens ou précipités, pour ne laisser de prise qu'à ces mouvemens insensibles & doux, qui avertissent sans cesse de l'existence & ne la laissent jamais. On me trouvera rarement sur la route des innovations, car je sais qu'un gouvernement n'a atteint quelque perfection, que quand il est devenu une habitude.

J'arrive heureusement dans un département où ces idées ont le mérite de n'être pas nouvelles, & où je n'ai besoin que d'étudier l'esprit public & de m'y conformer.

Ici l'on sait penser, & par conséquent attendre ; ici l'on distingue l'ignorance présomptueuse qui marche au hasard & croit avancer

de la circonspection éclairée, qui envisage toujours le but & s'y dirige d'un pas assuré.

Citoyens administrateurs, quand je parle de sagesse, je fais votre éloge, sans vous nommer, & quand j'ai besoin de modèles, je vous trouve sans vous chercher. C'est à une succession d'administrateurs éclairés sur leurs devoirs, & habiles à les remplir, que le département de la Seine-Inférieure, doit l'honorable avantage d'avoir pris gratuitement sa part des malheurs de la révolution : je dis gratuitement, car il ne les a provoqués par aucun excès.

Le souvenir d'un délit révolutionnaire dans votre département, ne se présente qu'avec deux idées consolantes : la première, qu'il fut commis par un étranger ; la seconde, qu'il fut promptement réprimé. Ainsi, l'empire des loix, l'action tutélaire de l'administration, n'ont pas encore cessé au milieu de vous.

J'essie de continuer cet ordre de choses, parce qu'il est bon, & je croirois avoir beaucoup fait, si on s'apercevoit à peine de ma présence.

Si j'obtiens quelque amélioration, c'est qu'elle sortira naturellement d'un système de gouvernement moins imparfait ; c'est qu'elle aura été tellement préparée par vos travaux, que j'aurai, pour tout mérite, le bonheur d'être arrivé au moment du développement.

Nous sommes, au reste, parvenus à des tems où la défiance elle-même est forcée d'espérer. Un de ces hommes étonnans que la nature jette, à de longs intervalles, à travers les siècles, s'est enfin élevé pour le salut de la patrie & le triomphe de la liberté. Nous l'avons vu se jouer d'un genre d'obstacle dont la seule idée ébranle les imaginations vulgaires. Il nous a donné le droit de croire possible ce qu'il desiroit... & il desire que les français calment leurs foudres & reposent leur gloire au sein de la liberté & de la félicité publique.

*De Paris, le 25 germinal.*

Le sénat conservateur a procédé hier à la nomination des commissaires de la comptabilité nationale. Ceux qui ont obtenu la majorité absolue des suffrages, sont les citoyens Brière de Surgy, ex-commissaire de la comptabilité ; Collat, Feval, Goussard, Regardin, Saucourt, commissaires actuels, & Sanlot aîné, ex-régisseur-général.

Le sénat a arrêté que ces nominations seroient notifiées, par un message, au corps législatif lors de sa rentrée, au tribunal & aux consuls. Il s'est ajourné au 28 de ce mois pour la nomination aux places vacantes dans le tribunal & le corps législatif.

— La section de marine du conseil d'état a été consultée, par le premier consul, sur les questions qui suivent :

1°. L'établissement d'un conseil d'amirauté est-il nécessaire d'après la nouvelle organisation ? Elle a pensé que le conseil d'amirauté étoit suffisamment remplacé par le conseil d'état ; & le conseil d'administration de la marine, par le ministre.

2°. Quel est le moyen d'avoir le moins d'employés possibles ; d'obtenir la plus grande économie & la plus grande rapidité dans l'exécution des ordres ; & de fixer le genre de travail & d'autorité qui convient aux employés civils, et qui accorde aux militaires la latitude nécessaire dans les fonctions ?

La section a déclaré qu'elle croyoit convenable de réunir la marine des ports sous les ordres d'un seul chef, qui s'appelleroit *Préfet maritime, militaire ou civil*, suivant le vœu du premier consul chargé du choix.

— Vingt chevaux appartenant à Bonaparte sont partis avant-hier pour Dijon.

— C'est aujourd'hui que le général Murat a dû partir pour Dijon. Il a pour successeur, à la tête de la garde consulaire, le général Lanse.

Un détachement de cavalerie de la même garde s'est également mis en route pour Dijon.

Le général Marescot est aussi parti pour l'armée de ré-



serve. Il a emmené avec lui les officiers du génie qui se sont le plus distingués dans les dernières campagnes.

— La seconde colonne de l'armée de réserve qui devoit arriver à Dijon, le 19, a reçu contr'ordre à Semur. Elle s'est divisée dans cette ville : une partie s'est rendue à Saulieu. Une autre s'est dirigée vers Langres, & le reste est demeuré à Semur & dans les environs.

— Le 18 de ce mois, un violent incendie a réduit en cendres un des plus précieux établissements de la république, les verreries de Saint-Quirin, dans le département de la Meurthe, canton de Sarrebourg. Le conseiller d'état Rœderer en étoit l'un des propriétaires. La violence du vent a rendu inutiles les secours arrivés de toutes parts. Ces verreries, dont l'ensemble composoit une petite ville bâtie à neuf, donnoient du travail & du pain à 40 mille individus qui perdrieroient leurs seules ressources, si le gouvernement ne venoit au secours des utiles propriétaires de ces manufactures.

— Le peintre de la marine, le célèbre Creuse, vient d'obtenir du ministre de l'intérieur un logement au Louvre.

— La recette du dernier bal masqué de l'Opéra n'a été que de 5,000 francs. Il n'y en aura plus qu'un.

— Le général Lefebvre n'est pas encore remplacé dans le commandement en chef de la 17<sup>e</sup>. division militaire.

— Le citoyen Dubois-Dubay, frere du sénateur, est commandant de la place de Menin.

— Le citoyen Armand (de la Meuse), préfet du Haut-Rhin, est arrivé à Colmar, & y a établi les nouveaux pouvoirs. Il a cependant invité l'administration centrale de rester en place pendant quelque tems, pour l'aider de ses conseils & le mettre au courant des affaires.

— Mademoiselle Contat est arrivée à Strasbourg, y a jouée, pour la première fois, le 22 germinal.

— Un courrier venant de Vienne & se rendant à Paris, a passé à Strasbourg le 21 de ce mois.

— On prétend que l'intention du cabinet de Vienne est de se tenir sur une sorte de défensive du côté de la Suisse, pour agir offensivement vers l'Italie; mais nous doutons que ce cabinet ait confié le secret de ses plans aux journalistes allemands.

— Si on en croit de lettres de Hambourg, l'ex-ministre Narbonne, la ci-devant marquise de Louvois & la ci-devant princesse Chalais, ont demandé & obtenu du premier consul la permission de revenir en France.

— Une maladie épidémique très-dangereuse vient d'éclater dans l'évêché de Munster, où elle fait de violens ravages.

— Le prince héréditaire d'Orange est arrivé, le 10 germinal, d'Yarmouth à Cuxhaven, d'où il est reparti pour Berlin.

— Le capitaine d'un bâtiment parlementaire français, arrivé de Portsmouth à Cherbourg le 19 de ce mois, a rapporté qu'il y avoit sur rade une flotte de 30 vaisseaux anglais & russes, avec le double de frégates, corvettes, &c.; qu'il y a en outre plus de 70 bâtimens de transport & beaucoup de troupes des deux nations, prêtes à s'embarquer. On présume que cette expédition est destinée pour la Méditerranée.

*Le préfet du département de la Seine, au général Mathieu Dumas, chargé de l'organisation des volontaires pour l'armée de réserve.*

Citoyen général, je m'empresse de vous transmettre l'offre du crédit de plusieurs citoyens de Paris, pour l'habillement & l'équipement des volontaires : elle vient d'être déposée dans mes mains par les douze maires de Paris. Vous aimerez à faire connoître au premier consul cet acte de patriotisme, & le gouvernement consulaire y trouvera, sans doute, une nouvelle preuve de l'amour & de la confiance qu'il inspire.

*Signé, FROCHOT.*

*Au rédacteur du Publiciste.*

*De Vienne, le 22 mars 1800.*

En lisant le *Moniteur*, n<sup>o</sup>. 161, j'ai trouvé, article Strasbourg, en date du 6 ventôse, que le gouvernement autrichien m'avoit fait arrêter au mépris du droit des gens, comme étant neveu du chevalier Azzara, & venant de Paris à Vienne en qualité de secrétaire de l'ambassade d'Espagne.

Je vous avoue que j'en ai été extrêmement surpris, & que je ne conçois pas encore comment on a pu inventer une pareille calomnie. Non — seulement je n'ai pas été arrêté, mais les officiers autrichiens commandant les avant-postes entre le Mein & la Nidda, m'ont comblé de politesses & d'honnêtetés, & le ministre impérial à Dresde en a usé de même envers moi. M. le baron de Thugut s'est offert lui-même à donner à M. l'ambassadeur d'Espagne le passeport impérial dont j'avois besoin pour entrer dans les états de S. M. I. Enfin, à mon arrivée à Vienne, j'ai été parfaitement bien accueilli.

Agrérez, je vous prie, l'assurance de ma considération.

*Signé, le chev. BARDAXI-D'AZZAR.*

C O N S U L A T.

*Extrait d'un arrêté du 16 germinal.*

Les consuls de la république arrêtent :

1<sup>o</sup>. Tous les officiers du génie, cisalpins, piémontais & napolitains qui sont restés aux armées françaises, ou rentrés en France en vertu des ordres du gouvernement, composeront, avec les élèves pour le génie qui se trouvent à l'école de Savone, une brigade d'officiers du génie italien.

2<sup>o</sup>. La brigade du génie italien fera partie de l'armée d'Italie, & sera mise à la disposition du commandant en chef du génie de ladite armée.

3<sup>o</sup>. Les officiers & élèves composant la brigade du génie italien jouiront du même traitement que les officiers du génie italien jouiront du même traitement que les officiers du génie français.

*Bourse du 25 germinal.*

Rente provis., 10 fr. 88 c. — Tiers consol., 19 fr. 00 c. Jouis. de vendém. au 9. — Bons  $\frac{2}{3}$ , 1 fr. 26 c. — Bons d'arrérage, 94 fr. 25 c. — Bons pour l'an 8, 84 fr. 50 c. — Syndicat, 75 fr. 00 c. — Coupures, 71 fr.

*Système de Benjamin Bell, sur la différence entre les contagions qui donnent naissance à la gonorrhée virulente, avec une classification des sièges de la gonorrhée. Traduit de l'anglais, avec quelques notes, par Dugès, docteur en médecine, &c. vol. in-8<sup>o</sup> de 160 pag. A Paris, chez Vinçard, imprimeur, rue des Rats, près a place Maubert.*